

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	21 juin 2023	Nombre de conseillers communautaires Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 38 Votants : 49
Date d'affichage de la convocation :	21 juin 2023	

Séance du 28 juin 2023.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-huit juin deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS:

M. Philippe PETIT, Mme Evelyne TRECARTES, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Dorothée BRICOUT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. Didier MOREAU, pouvoir à Mme Isabelle CLAUDET
 Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT
 Mme Catherine DECUYPER, pouvoir à Mme Evelyne TRECARTES
 M. Cyril HAGHEBAERT, pouvoir à Mme Christine LEMOINE
 M. Mohammed BELKAID, pouvoir à M. Bernard MORAINÉ
 Mme Elisabeth LEFEVRE, pouvoir à Mme Anne MIELNIK-MEDDAH
 M. Thierry LEAU, pouvoir à Mme Dorothée BRICOUT
 M. Nicolas DEILLER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY
 Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Nicolas SORET
 Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Xavier MARQUIS
 M. Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

SECRETARE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : AVENANT N°1 AU RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE SERVICES COMMUNS ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JOVINIEN (CCJ) ET LA VILLE DE JOIGNY.

RH/2023/65

Conseil communautaire du
28 juin 2023

Objet: AVENANT N°1 AU RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE SERVICES COMMUNS ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JOVINIEN (CCJ) ET LA VILLE DE JOIGNY.

[voir avenant n°1 en pièce jointe]

VU la délibération du 12 mars 2015 par laquelle le conseil communautaire a approuvé la mutualisation des services supports entre la ville de Joigny et la Communauté de Communes du Jovinien (création des services communs),

VU la délibération du 27 avril 2015, par laquelle la Communauté de Communes du Jovinien (CCJ) a approuvé la convention de constitution de services communs entre la ville de Joigny et la Communauté de Communes du Jovinien (CCJ),

VU la délibération n°FIN/2022/71 du 28 septembre 2022 portant renouvellement de la convention de services communs entre la Communauté de Communes du Jovinien (CCJ) et la ville de Joigny,

CONSIDÉRANT la nécessité de préciser les dispositions relatives aux modalités de calcul du pourcentage de fonctionnement des services,

VU l'exposé du Président,

VU la commission des finances et la conférence des Maires du lundi 12 juin 2023,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour : 49

Contre : 0

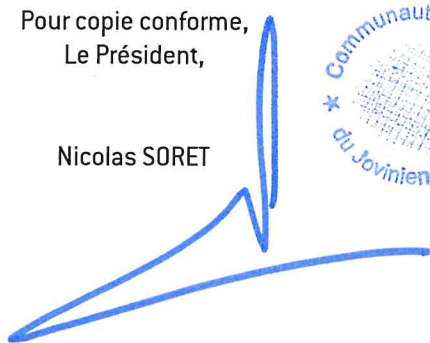
Abstention : 0

APPROUVE l'avenant n°1 au renouvellement de la convention de services communs entre la Communauté de Communes du Jovinien et la ville de Joigny,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention en pièce jointe à cette délibération et à procéder à toutes les démarches relatives à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

